

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Speight		Date d'inspection Le 27 février 2026
Nom de l'établissement Service de garde les toutous		Numéro de permis 2021131
Adresse 22 Glencoe Drive Moncton NB E1A 4W6		Numéro de téléphone (506) 383-9462
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sophie Powers	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	27 mars 2026	
Commentaires: La Mentore en Assurance de la qualité constate que la plus récente planification/documentation remonte à mai 2025. Les activités quotidiennes doivent être planifiées de manière intentionnelle et documentées afin de répondre aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. L'exploitante informe la MAQ qu'elle travaille présentement à la préparation d'un musée d'art pour les enfants. La MAQ prévoit un retour ultérieur afin de vérifier la mise en place de la planification quotidienne des activités.			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance. Les éléments suivants ont été vérifiés : - La routine quotidienne - Les activités quotidiennes - L'aire de repos - L'aire de jeu intérieur Au moment de l'inspection, les enfants jouent librement à l'intérieur, mangent la collation et transitionnent vers l'extérieur. Le ratio est respecté au moment de l'inspection.

original signé par
Sophie Powers

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 03 mars 2026

Date

original signé par

Le 03 mars 2026

Chantal Speight

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"